



Crèche l'île ô doudou
 2 ter rue du Stade
 86190 VOUILLE
 05 49 54 62 71
 ileodoudou@cc-hautpoitou.fr



10 avenue de l'Europe
 86170 NEUVILLE-DE-POITOU
 05 49 51 93 07
 contact@cc-hautpoitou.fr

FICHE DE PRÉ-INSCRIPTION

Cette fiche renseignée permet d'**enregistrer la demande d'accueil** sur la liste d'attente de l'année de naissance de l'enfant. Cette fiche est valable **six mois**. Passé ce délai, elle est à **renouveler** (par mail, téléphone) pour être maintenue sur liste d'attente. Dans le cas contraire la demande est supprimée. La pré-inscription est à **annuler** dès lors que la famille a trouvé un autre moyen de garde.

La crèche est ouverte du lundi au vendredi de **7h30 à 18h30**. Les horaires s'établissent à la **demi-heure** et doivent être **strictement respectés**.

La crèche est fermée 4 semaines à l'année, tous les jours fériés et 2 jours supplémentaires. Le calendrier des fermetures est communiqué annuellement.

ENFANT

Nom(s) – (Prénom(s)) :

Né(e) le :

Naissance prévue le :

REPRÉSENTANTS LÉGAUX

Nom(s) – Prénom(s) du Parent :


Adresse :

 :

@ :

Nom(s) – Prénom(s) du Parent:

Adresse :

 :

@ :

Nom(s) – Prénom(s) si famille d'accueil :

Adresse :

 :

@ :

MODE D'ACCUEIL SOUHAITÉ

L'attribution de la place est **annulée** si les **besoins de garde** renseignés sur la **pré-inscription** diffèrent **significativement** lors de l'inscription.

ACCUEIL RÉGULIER - Réservé aux habitants de la Communauté de Communes du Haut-Poitou

PLANNING RÉGULIER

Base fixe - Modifications **exceptionnelles** transmises par la famille par **mail** au moins **1 mois à l'avance** et accordées selon les **possibilités d'accueil de la crèche**.

	LUNDI	MARDI	MERCREDI	JEUDI	VENDREDI
Heure d'arrivée					
Heure de départ					

PLANNING IRRÉGULIER Base prévisionnelle - Planning réel envoyé par la famille par **mail** au moins **1 mois à l'avance**.

	LUNDI	MARDI	MERCREDI	JEUDI	VENDREDI
Heure d'arrivée					
Heure de départ					

ABSENCES PRÉVISIBLES (cochez) :

Toutes les vacances scolaires

Une partie des vacances scolaires, précisez :

Autres périodes, précisez :

La **confirmation des absences** est envoyée par la famille, par **mail**, au **minimum un mois avant**.

ACCUEIL OCCASIONNEL

PLANNING MENSUEL – proposé par la crèche **en fonction des disponibilités** – **Régularité non assurée**.

Jours et horaires souhaités:

PLANNING PONCTUEL – Dépannage du mode de garde habituel, prévisible.

DATES					
HORAIRES					

Date de réservation souhaitée :

Date de réception (partie réservée à la Direction de la structure) :

Pour chaque heure d'accueil de votre enfant, la Caf et la MSA de la Vienne aident au financement de cet établissement.